

Communiqué de presse  
27 février 2024

## Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Chaumont entre en action en 2024 !



© Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

*Lauréat de l'appel à candidatures du Programme National de l'Alimentation porté par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Agricole, soutenu par l'ADEME, le Projet Alimentaire Territorial du Pays de Chaumont entre en action en 2024 !*

Le jeudi 25 janvier 2024 se tenait le **Comité de Pilotage de lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Chaumont**. En présence de Stéphane Martinelli, Président du syndicat, et Olivier Billiard, Vice-président et élu référent du PAT, les représentants des parties prenantes se sont réunis pour la première fois afin de lancer la première phase de travail :

- La Communauté de Communes des Trois Forêts,
- La Communauté de Communes Meuse Rognon,
- L'Agglomération de Chaumont,
- La DRAAF,
- La CCI Meuse Haute-Marne,
- La CMA Grand Est Haute-Marne,
- La DDT Haute-Marne
- Et La Chambre d'Agriculture de Haute-Marne.

Mélanie Vachet, chargée de mission PAT au sein du Pays, leur a présenté le Programme National Alimentaire et le Projet Alimentaire Territorial (définitions, thématiques, gouvernance, plan de financement), ainsi que la méthodologie mise en place pour ce projet, avec l'agence Auxilia (diagnostic, leviers d'actions mobilisables, indicateurs, calendrier); mais aussi un focus spécifique sur le territoire du Pays de Chaumont, avec le détail des situations locales et des initiatives existantes.

Les participants ont travaillé collectivement sur leur vision du territoire, leurs ambitions concernant la PAT mais aussi sur l'ensemble des acteurs qui pourraient être mobilisés pour enrichir les réflexions et le futur plan d'actions.



© Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

Une partie d'entre eux a de nouveau répondu présent le mardi 13 février 2024 pour le **premier atelier de travail**. Destiné aux élus et agents des EPCI\* du territoire du Pays de Chaumont, cet atelier a réuni plus d'une vingtaine de participants ayant des fonctions en lien avec le Projet Alimentaire Territorial : urbanisme, transition énergétique, foncier, etc.

Mélanie Vachet et Pauline Prevost, de l'agence Auxilia, leur ont proposé une introduction sur le système alimentaire et le projet alimentaire. Ils ont ensuite pu échanger autour de la présentation des défis du système alimentaire en France et ses leviers d'actions. Enfin, les participants ont réfléchi par petits groupes sur les objectifs du PAT et le rôle des collectivités.

Ce premier travail collectif a fait émerger de nouveaux acteurs à mobiliser, tant parmi les habitants que les acteurs travaillant déjà sur la question de l'alimentation sur le territoire.

En parallèle de ces deux premières actions pour le Projet Alimentaire Territorial, le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont a lancé un **travail de diagnostic du système alimentaire du territoire** avec la Chambre d'Agriculture : ses résultats sont attendus pour le printemps 2024 et serviront de base pour la co-construction de la stratégie alimentaire locale dans la seconde moitié de l'année 2024.

En attendant le diagnostic, **de nouvelles actions** auront lieu dont une enquête sur la restauration collective au sein du Pays de Chaumont et des échanges et rencontres avec des habitants et acteurs du territoire. L'été 2024 sera un temps fort du PAT et un temps de transition, du diagnostic vers la co-construction, avec l'organisation d'un séminaire où les acteurs du territoire définiront les objectifs opérationnels et les chantiers du Projet alimentaire Territorial du Pays de Chaumont.

\*EPCI : Etablissements publics de coopération intercommunale

**Contact presse**

Chloé DUTERTRE – Chargée de mission Communication  
[Chloe.dutertre@pays-chaumont.com](mailto:Chloe.dutertre@pays-chaumont.com) / 06.81.64.97.70